

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CAMPING LAC VERT



29 juin 2018

Bonjour à vous toutes et tous,

ANNONCE ANNONCE ANNONCE

Commençons par les bonnes nouvelles!!

Choses promises, choses dues... la séance d'information avec la municipalité de Val-des-Bois concernant l'explication des règlements d'urbanisme et le « pourquoi avons-nous besoin des permis de construction? » aura lieu samedi, 30 juin à 10 h 30 à la salle communautaire. Afin que la séance se déroule bien, préparez vos questions et soyez à l'écoute afin que celle-ci soit des plus constructive!!

Une moins bonne nouvelle maintenant... je sais, mais elle n'est pas si mauvaise que ça!!!

La plage sera fermée samedi 30 juin, car notre sauveteuse doit s'absenter pour un test de certification! Ça, c'est une bonne nouvelle! Nous avons une sauveteuse qui a à cœur votre sécurité!

Changements importants pour les utilisateurs de la plage

Le support à vélo qui était en façade de la plage, a été déplacé tout près de la glissade, à côté de l'escalier derrière la chaise du sauveteur. Ceci permettra de libérer la rue des vélos en période de grand achalandage! S.V.P., partagez l'information avec vos enfants!!

Espace pour fumeurs

Un espace fumeur a été aménagé tout près de l'accès au quai en arrière de la glissade afin de libérer le devant de l'escalier menant à la plage. Une table de pique-nique ainsi que des cendriers sont à la disposition des fumeurs.

Cette initiative est dans le but de donner à nos enfants un environnement sans fumée secondaire, de même que pour respecter la loi antitabac du

gouvernement du Québec qui interdit de fumer dans les espaces publics. L'aménagement de l'espace fumeurs est donc situé à neuf mètres de tout parc pour enfants, conformément à la loi en vigueur.

Il est aussi très important de respecter l'environnement et de ne pas laisser de mégots de cigarette enfouis dans le sable, au sol, ni ailleurs sur les berges ou dans l'eau et surtout pas dans les sous-bois, particulièrement en période de sécheresse.

Corrigeons notre typo!

Hé bien oui, nous avons fait une erreur typographique dans le dernier communiqué et voici la correction :

Couvre-feu en vigueur de 23 h à 8 h.

La montée de lait peut maintenant se résorber! Ouff celle-ci a été vraiment intense! Nous allons faire super attention à ne pas faire d'autres erreurs de typo à l'avenir.

Au plaisir de vous voir demain à la réunion explicative des règles d'urbanisme de la Municipalité.

Christine Beaudoin, Jonathan Visinski
CA, APCLV